



Demande de création de club

Données relatives au club

Nom du club: _____

Adresse du club: _____

Entrée en date du: _____

Comité directeur (Prière d'indiquer l'adresse complète et y inclure la date de naissance). Au cas où les membres du club ne soient pas encore membres chez Swiss Cycling, ces derniers sont inscrits automatiquement avec la demande)

Président: _____

Vice-président: _____

Secrétaire: _____

Caissier: _____

Coûts

La contribution du club est facturée en début de chaque année pour un montant de Fr. 100.00

Documentation requise

Afin d'enregistrer votre club chez Swiss Cycling, veuillez nous faire parvenir la documentation suivante:

- Les statuts du club
- La liste des membres
- Une copie de la lettre de demande auprès de l'association cantonale

Chaque club qui devient membre chez Swiss Cycling doit en plus être membre auprès de l'association cantonale. Vous trouverez grâce à ce lien la liste complète des associations cantonales suisses: <http://www.swiss-cycling.ch/de/ueber-uns/kantonalverbaende.html>

PRENEZ NOTE

Extrait des statuts de Swiss Cycling

Art. 10 Sections

Alinéa. 1 Les membres de Swiss Cycling sont des sections qui pratiquent le sport cycliste et le vélo dans l'esprit du sens et du but de Swiss Cycling.

Alinéa. 2 Les membres actifs doivent être membres de Swiss Cycling (membres doubles).

Alinéa. 3 Les sections sont impérativement membres d'une association cantonale ou régionale.

Veillez prendre note que la décision finale d'acceptation de l'adhésion du club auprès de Swiss Cycling sera prise lors de la prochaine réunion du conseil de la fédération.

Lieu / Date: _____

Tampon / Signature: _____